

297023-2026 - Hange

Prantsusmaa – Reklaamikampaaniateenused – Conception, mise en œuvre et pilotage d'une stratégie de communication pour la gamme cosmétique Dax et Terra

OJ S 84/2026 30/04/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: Ville de Dax

E-posti aadress: commande.publique@grand-dax.fr

Hankija õiguslik vorm: Kohalik omavalitsus

Hankija tegevus: Üldised avalikud teenused

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Conception, mise en œuvre et pilotage d'une stratégie de communication pour la gamme cosmétique Dax et Terra

Kirjeldus: Le présent accord-cadre a pour objet la conception, la mise en œuvre et pilotage d'une stratégie de communication globale (360°) visant à développer les ventes de la gamme cosmétique Dax et Terra exploitée en régie directe par la ville de Dax tout en assurant un soutien opérationnel efficace à la force de vente. La présente consultation fera l'objet d'un accord-cadre « composite » conclu avec un seul opérateur économique, comprenant une partie traitée sous la forme d'un marché ordinaire, et une partie traitée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande. La partie « marché ordinaire » concerne les prestations suivantes : - Phase 01 : Elaboration et structuration de la nouvelle stratégie de communication de la gamme cosmétique Dax et Terra ; - Phase 02 : Déploiement et optimisation de la stratégie de communication ; - Phase 03 : Consolidation, pérennisation et performance commerciale de la gamme. La partie « accord-cadre à bons de commande » fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Elle concerne les prestations suivantes : Gestion du site internet, gestion des réseaux sociaux, contenu et image de marque, supports de vente, influence, Google et CEO (Prix 2 à 7 du Détail de Prix). Le montant maximum pour toute la durée du contrat, pour les deux parties confondues, est de 360 000,00 € HT soit 270 000 € HT pour la période initiale et 90 000 € HT pour la reconduction éventuelle.

Menetluse tunnus: 599b5d0a-422b-4300-867d-8a8bf8e973a0

Sisemine tunnus: 26DX043

Menetluse liik: Piiratud

Kiirendatud menetlus: ei

Menetluskorra kirjeldus: La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres restreint. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 2°, R. 2161-6 à R. 2161-9 et R. 2161-11 du Code de la commande publique. La procédure d'appel d'offres restreinte, qui se déroulera uniquement en français, est décomposée en deux phases distinctes : 1 - Une phase candidature au terme de laquelle la ville de Dax désignera les candidats admis à présenter une offre. Le nombre de candidats est fixé à 5 ; 2 - Une phase offre au terme de laquelle la ville de Dax désignera un attributaire, une phase d'audition pourra être organisée avec les 5

candidats admis à présenter une offre. Si elle est organisée, la phase audition se déroulera sous la forme d'une visioconférence. La procédure se déroulera de la manière suivante : 1 - Publication de l'avis de marché, 2 - Remise des candidatures, 3 - Analyse des candidatures 4 - Sélection des 5 candidats admis à participer, 5 - Information des candidats non retenus et envoi du Dossier de Consultation final aux candidats sélectionnés, 6 - Echanges questions-réponses, le cas échéant, entre le pouvoir adjudicateur et les candidats sur la plateforme du profil acheteur, 7 - Remise des offres par les candidats, 8 - Si le pouvoir adjudicateur souhaite auditionner les candidats : Phase d'audition sous la forme d'une visioconférence (Cette phase ne constitue pas une négociation, les candidats ne pourront pas modifier leur offre à l'issue de cette rencontre, seules des précisions sur la teneur de leur offre pourront être apportées). 9 - Attribution de l'accord-cadre au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse, au regard des critères de jugement des offres, par la Commission d'appel d'offres (CAO).

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 79341400 Reklaamikampaaniateenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Landes (FRI13)

Riik: Prantsusmaa

2.1.3. Maksumus

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 360 000,00 EUR

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. Sous réserve de la reconduction éventuelle, le lancement de la prochaine consultation interviendrait au cours du 1er semestre 2030. Le délai de validité des candidatures est fixé à 6 mois à compter de la date limite de réception des candidatures. Le délai de validité des offres est fixé à 6 mois à compter de la date limite de réception des offres. Aucune variante n'est autorisée. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. Le pouvoir adjudicateur a décidé de s'inscrire dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue des prestations. A ce titre, le pouvoir adjudicateur et le titulaire élaboreront conjointement un plan de progrès au cours de la phase d'exécution du contrat, et ce dans les conditions définies au CCAP. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Fonds propres. Les candidatures sont classées en application des critères de sélection suivants au vu de la fiche de synthèse candidature servant à l'analyse de la candidature visé à l'article 5.1.2 du présent règlement de la consultation : - Capacité économique et financière (coefficient 10%, soit une note sur 10 points) appréciée au regard de la moyenne calculée à partir des chiffres d'affaires concernant les prestations objet du contrat réalisé pour chacun des trois derniers exercices disponibles, renseignés dans la fiche synthèse candidature ; - Capacité professionnelle appréciée au regard de la qualité et de la

pertinence des références présentées dans la fiche synthèse candidature (5 références maximum) (coefficient 80%, soit une note sur 80 points) ; - Capacité technique présentée dans la fiche synthèse candidature (coefficient 10%, soit une note sur 10 points) et appréciée au regard de la moyenne calculée à partir des effectifs moyens annuels du candidat sur les 3 dernières années. Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100. La pondération de chaque critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat. Après analyse des candidatures en application des critères susvisés, un classement sera établi permettant de sélectionner un maximum de 5 candidats admis à présenter une offre. A l'issue de l'examen des candidatures, seuls les candidats admis à soumissionner sont invités à participer à la suite de la consultation et à remettre une offre. Les autres candidats sont informés du rejet de leur candidature. Seuls les candidats qui seront admis à présenter une offre seront invités par le pouvoir adjudicateur à soumissionner. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère Prix des prestations (coefficient 40 %, soit une note sur 40) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat le détail des prix (DP). Le critère Compréhension du contexte des enjeux de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 1) du cadre de mémoire technique à savoir la compréhension du contexte et de l'enjeu territorial de la mission du candidat. Le critère Qualité de la stratégie de communication (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points) sera analysé à partir du cadre de mémoire technique complété par le candidat et selon les sous-critères suivants : - Sous-critère n°1 (noté sur 20 points) : Qualité de la méthodologie proposée pour chacune des phases de la mission au regard des éléments présentés en 2) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie proposée par le candidat pour chacune des phases de la mission ; - Sous-critère n°2 (noté sur 10 points) : Capacité d'innovation du candidat au regard des éléments présentés en 3) du cadre de mémoire technique à savoir la capacité d'innovation du candidat dans la stratégie de communication proposée. La note totale sur 30 points est la somme des notes de chaque sous-critère. Le critère Qualité de la méthodologie de création de supports et d'outils divers d'aide à la vente (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 4) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie proposée par le candidat pour la création de supports et d'outils divers d'aide à la vente. Le critère Qualité de la méthodologie de création et de suivi d'indicateurs d'impact sur la force de vente (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 5) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie proposée par le candidat pour mettre en place et suivre des indicateurs d'impact sur la force de vente et, si nécessaire, formuler des mesures correctives. Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100. La pondération de chaque critère correspond au nombre de point maximum pouvant être obtenu par le candidat. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder ou non à une phase audition avec les candidats admis et ayant présenté une offre. Dans ce cas, dès la date limite de remise des offres expirée, une audition sera organisée avec tous les candidats ayant déposé une offre. Les candidats seront informés de la date et de l'heure de leur audition par voie téléphonique et par l'envoi d'un message électronique sur le profil d'acheteur suivant les coordonnées renseignées sur la plateforme du profil d'acheteur pour remettre son offre. L'audition se déroulera par visio-conférence pour chaque candidat sur une durée de 45 minutes maximum (présentation et temps d'échanges). Cette phase ne constitue pas une négociation, les candidats ne pourront pas modifier leur offre à l'issue de cette rencontre, seules des précisions sur la teneur de leur offre pourront être apportées. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours

avant : - la date limite de réception des candidatures pour l'étape candidature. - la date limite de réception des offres pour l'étape offre. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Conception, mise en œuvre et pilotage d'une stratégie de communication pour la gamme cosmétique Dax et Terra

Kirjeldus: Le présent accord-cadre a pour objet la conception, la mise en œuvre et pilotage d'une stratégie de communication globale (360°) visant à développer les ventes de la gamme cosmétique Dax et Terra exploitée en régie directe par la ville de Dax tout en assurant un soutien opérationnel efficace à la force de vente. La présente consultation fera l'objet d'un accord-cadre « composite » conclu avec un seul opérateur économique, comprenant une partie traitée sous la forme d'un marché ordinaire, et une partie traitée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande. La partie « marché ordinaire » concerne les prestations suivantes : - Phase 01 : Elaboration et structuration de la nouvelle stratégie de communication de la gamme cosmétique Dax et Terra ; - Phase 02 : Déploiement et optimisation de la stratégie de communication ; - Phase 03 : Consolidation, pérennisation et performance commerciale de la gamme. La partie « accord-cadre à bons de commande » fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Elle concerne les prestations suivantes : Gestion du site internet, gestion des réseaux sociaux, contenu et image de marque, supports de vente, influence, Google et CEO (Prix 2 à 7 du Détail de Prix). Le montant maximum pour toute la durée du contrat, pour les deux parties confondues, est de 360 000,00 € HT soit 270 000 € HT pour la période initiale et 90 000 € HT pour la reconduction éventuelle.

Sisemine tunnus: 26DX043

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 79341400 Reklaamikampaaniateenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 3 ans. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Landes (FRI13)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 4 Aastad

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 1

5.1.5. Maksumus

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 360 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate miinimumarv: 5

Menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 5

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Selle meetodi kirjeldus, mida kasutatakse juhul, kui hindamist ei ole võimalik kriteeriumide abil teostada: Prix des prestations (coefficient 40 %, soit une note sur 40) Qualité de la stratégie de communication (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points) sera analysé à partir du cadre de mémoire technique complété par le candidat et selon les sous-critères suivants : - Sous-critère n°1 (noté sur 20 points) : Qualité de la méthodologie proposée pour chacune des phases de la mission; - Sous-critère n°2 (noté sur 10 points) : Capacité d'innovation du candidat. Qualité de la méthodologie de création de supports et d'outils divers d'aide à la vente (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) Qualité de la méthodologie de création et de suivi d'indicateurs d'impact sur la force de vente (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points)

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://demat-ampa.fr>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Nõutav on täiustatud või kvalifitseeritud e-allkiri või e-tempel (nagu on määratletud määruses (EL) nr 910/2014)

Variandid: Ei ole lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 03/06/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav
Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: jah
Kasutatakse elektroonilisi makseid: jah

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmainikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 1

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepituse ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Administratif de Pau

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: Ville de Dax

Registreerimisnumber: 214 000 887 00577

Postiaadress: Rue Saint Pierre - CS 9007

Linn: Dax cedex

Sihtnumber: 40107

Riik – jaotus (NUTS): Landes (FRI13)

Riik: Prantsusmaa

Kontaktpunkt: service de la commande publique et de l'achat public

E-posti aadress: commande.publique@grand-dax.fr

Telefon: +33558568000

Internetiaadress: www.dax.fr

Hankija profiil: <https://demat-ampa.fr>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal Administratif de Pau

Registreerimisnumber: 176 400 026 00017

Postiaadress: 50 Cours Lyautey

Linn: Pau cedex

Sihtnumber: 64010

Riik – jaotus (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: greffe.ta-pau@juradm.fr

Telefon: +33559849440

Internetiaadress: <http://www.telerecours.fr>

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

Teave teate kohta

Teate tunnus/versioon: 0e139eac-70bc-48da-b0f4-5bb9edd689bb - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 16

Teate saatmise kuupäev: 28/04/2026 17:20:11 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 297023-2026

ELT S väljaande number: 84/2026

Avaldamise kuupäev: 30/04/2026